

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2017 :**

**Convocations :** 23/01/2017

**Excusés :** Monsieur Hugues FISCHER (procuration donnée à M. Christian DESPREZ)

**Secrétaire de séance :** Monsieur Jacques DOYON.

### **Equipement kitchenette :**

3 devis ont été reçus pour cet équipement. Le Maire informe les conseillers que ce dossier est recevable au FAL (Fonds d'Aménagement Local) du Conseil Départemental. Monsieur Bruno SIDO, Sénateur, sera également sollicité au titre des fonds parlementaires.

Les conseillers municipaux retiennent le devis de la Société DEVAUX à Rupt qui s'élève à la somme de 6 077.60 Euros HT, 7 293.12 Euros TTC., et chargent le Maire de demander les subventions correspondantes.

### **Communauté d'Agglomération :**

**Compte-rendu de la séance du 14 janvier 2017 :** Le Maire informe les conseillers municipaux de l'installation des 102 délégués à la nouvelle Communauté d'Agglomération et de l'élection de Madame Christine GUILLEMY à sa présidence. 15 Vice-présidents et 15 membres du Bureau ont également été élus.

**Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées :** Après un vote, les conseillers élisent, à la majorité (9 pour et 1 abstention) Monsieur Christian DESPREZ, membre titulaire, et Monsieur Hugues FISCHER, membre Suppléant.

### **Comptes-rendus :**

**SMBMA (Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents) :** Monsieur Jacques DOYON donne le compte-rendu de l'assemblée générale : les 81 nouveaux délégués ont été installés le 4 janvier dernier à la salle des fêtes de Joinville. Monsieur Joël AGNUS a été élu Président. Les Présidents des anciens Syndicats regroupés ont été élus Vice-présidents. Le conseil municipal élit à la majorité (9 pour et 1 abstention) Monsieur Jacques DOYON, membre titulaire, et Monsieur Arnaud MARASI, membre suppléant.

**SMICTOM Centre :** Monsieur Emmanuel POU CET donne le compte-rendu de la dernière assemblée générale du 7 décembre 2016. La facturation « à blanc » de la redevance incitative prévue en 2016 a été un échec. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, et suite à la fusion des communautés de Communes, la commune est sortie du SMICTOM. Les tournées ont été réorganisées. La nouvelle Communauté d'Agglomération signe un contrat temporaire avec le SMICTOM Centre et la redevance reste en place pour l'instant. L'avenir est incertain et le retour à la taxe sur le foncier bâti n'est pas impossible.

### **Demande de Monsieur Jean-Luc GRILLON :**

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à la demande présentée par Monsieur Jean-Luc GRILLON d'aménager le chemin de la fontaine jusqu'à sa propriété.

### **Maintien de la maison Centrale de Clairvaux :**

Le conseil municipal adopte la motion votée par les conseils départementaux de l'Aube et de la Haute-Marne pour le maintien de la maison centrale de Clairvaux et envisage des actions de mobilisation destinées à convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de maintenir une dynamique rurale.

### **Questions diverses :**

**Vente de produits forestiers en régie :** Le Maire informe les conseillers du résultat de la dernière vente dont la recette s'est élevée à la somme de 9 777.47 Euros, de laquelle il faut déduire les frais d'exploitation de 3 272.98 Euros, ce qui donne une recette nette pour la commune de 6 504.49 Euros.

**Implantation de tilleuls :** les conseillers municipaux retiennent le devis de l'Entreprise DODIN à Blaisy pour la mise en place de tilleuls sur la place qui s'élève à la somme d'environ 2 600.00 Euros TTC. La commune de Soncourt est remerciée pour la fourniture de terre. Le broyage est assuré par la commune.

**Emprunt assainissement :** Suite à un contact avec la Caisse des Dépôts, il n'est pas intéressant de renégocier car la Caisse des Dépôts ne pratique pas cette opération et les frais de transfert sur une autre banque sont très élevés et n'entraîneraient aucun bénéfice.

**Fuites d'eau :** les fuites au niveau de l'écluse et du préau ont été réparées.

**Vœux :** Le Maire transmet aux conseillers les vœux reçus de diverses personnes.

**Repas CCAS du 22 janvier :** Le Maire évoque le repas organisé par le CCAS qui s'est bien déroulé.

**Bois :** Arnaud MARASI a demandé quelle suite a été donnée à la visite des agents ONF sur le bas de la parcelle 63 (la vieille côte). Le Maire indique que l'Office ne propose pas d'exploitation sur ce secteur.